



Conseil économique et social

Distr. générale
19 juillet 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Groupe de travail sur le vieillissement

Sixième réunion

Genève, 25 et 26 novembre 2013

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

Examen des résultats des sous-programmes et de la planification du programme

Rapport d'évaluation biennale pour 2014-2015

Note du secrétariat

Résumé

Le présent document, établi conformément à la décision de la Commission demandant à chaque comité sectoriel, y compris le Groupe de travail sur le vieillissement, de procéder à des évaluations biennales, donne une vue d'ensemble de l'évaluation des résultats en ce qui concerne le volet population du sous-programme 8: Logement, aménagement du territoire et population.

Aux fins de l'évaluation biennale des résultats, les domaines d'activité correspondant au volet population ont été regroupés en deux modules. Des liens sont établis entre ces modules et les réalisations escomptées et indicateurs de succès définis dans le Cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Le Groupe de travail sur le vieillissement est invité à approuver la présente évaluation.

I. Module 1: Vieillessement de la population

A. Réalisations escomptées

1. Promotion de politiques et de mesures visant à adapter les sociétés au vieillissement de la population.

B. Indicateurs de succès

2. Augmentation du nombre de pays ayant adapté leurs politiques ou pris de nouvelles mesures pour mettre en œuvre la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

Mesure des résultats:

Référence	2008-2009:	22 pays
	2010-2011:	26 pays
Objectif pour 2012-2013:		30 pays (nombre réalisé 30)

C. Énoncé des réalisations

3. Conscients des problèmes posés et des perspectives offertes par le vieillissement de la population, les États membres de la CEE ont approuvé en 2002 une Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, dans laquelle sont énoncés 10 engagements concernant des changements dans les attitudes, les politiques et les pratiques à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la société afin qu'il soit possible de tirer parti des avantages potentiels du vieillissement de la population au XXI^e siècle.

4. En se fondant sur les rapports nationaux soumis en 2012 à la CEE dans le cadre du deuxième cycle d'examen et d'évaluation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, au moins 30 pays membres de la CEE ont adapté leurs politiques ou pris de nouvelles mesures en vue de contribuer à la réalisation d'un ou de plusieurs des engagements énoncés dans la Stratégie qu'ils considéraient comme les plus pertinents au regard de leur situation particulière respective. Le deuxième cycle d'examen et d'évaluation a abouti à la tenue d'une conférence ministérielle en septembre 2012 à Vienne. La Déclaration ministérielle adoptée lors de la Conférence a retracé succinctement les résultats obtenus et déterminé les domaines qui seraient prioritaires lors du cycle quinquennal suivant.

5. La Feuille de route pour l'intégration du vieillissement en République de Moldova, publiée en 2012 et ultérieurement adoptée en tant que document définissant une stratégie nationale, a notamment contribué à améliorer la mise en œuvre, dans ce pays, de la Stratégie régionale. La CEE a continué à soutenir la mise en œuvre de la Feuille de route.

6. Le Groupe de la population, par l'intermédiaire du Groupe de travail sur le vieillissement, a permis de mener des débats approfondis sur les adaptations sociales rendues nécessaires par le vieillissement de la population, ainsi que sur les moyens de suivre la prise en compte des questions liées au vieillissement dans les cadres politiques nationaux. La série de notes d'orientation sur le vieillissement, dont trois nouveaux

numéros ont été publiés, a facilité l'échange d'exemples de bonnes pratiques dans la région de la CEE.

D. Enseignements à retenir

7. Le taux exceptionnel de participation à la Conférence ministérielle (à laquelle ont assisté des délégations de 50 États membres de la CEE, dont 27 ministres, vice-ministres et secrétaires d'État) a montré l'importance de l'engagement des États membres de la CEE dans le processus de la Stratégie régionale. L'examen régional de la mise en œuvre de la Stratégie pour la période 2007-2012 a révélé que des progrès louables avaient été accomplis en matière de mise au point de mesures politiques. Il est également ressorti de l'examen que des efforts particuliers étaient nécessaires dans quatre domaines, à savoir 1) le marché du travail, 2) la participation des personnes âgées, leur intégration sociale et la lutte contre la discrimination à leur égard, 3) la dignité, la santé et l'autonomie des personnes âgées, et 4) la solidarité entre les générations.

8. Les Feuilles de route pour l'intégration du vieillissement ont été bien accueillies comme moyen d'améliorer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques en tenant compte de la situation particulière de chaque pays. Conçues pour un pays déterminé, elles ont également constitué des outils utiles pour les décideurs politiques d'autres pays confrontés à des situations similaires. Une auto-évaluation des feuilles de route a donné un aperçu des moyens de renforcer cet instrument. Les notes d'orientation sur le vieillissement de la CEE ont fourni des indications qui ont été appréciées concernant certains domaines prioritaires particuliers en mettant en lumière les bonnes pratiques dans toute la région.

II. Module 2: Situation des hommes et des femmes au fil des générations

A. Réalisations escomptées

9. Amélioration de la base de connaissances nationale et internationale pour l'élaboration de politiques visant les questions relatives aux relations entre les générations, à l'égalité entre les sexes, à la famille et à la fécondité.

B. Indicateurs de succès

10. Augmentation du nombre de pays procédant à une collecte et à une analyse de données à l'échelle nationale dans le cadre du Programme de la CEE relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations.

Mesure des résultats:

Référence	2008-2009:	17 pays
	2010-2011:	18 pays
Objectif pour 2012-2013:		19 pays (nombre réalisé 19)

C. Énoncé des réalisations

11. Le Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations a tout à la fois contribué au programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement et bénéficié de son intégration audit programme de travail. Les abondantes données recueillies au cours des enquêtes sur la situation des hommes et des femmes au fil des générations et la base de données contextuelle qui les accompagne ont fourni de la matière première aux analyses empiriques visant à alimenter les débats politiques approfondis du Groupe de travail, et ont servi à illustrer divers aspects abordés dans les notes d'orientation sur le vieillissement. Inversement, le Groupe de travail a largement contribué à faire connaître aux décideurs politiques les résultats des recherches menées dans le cadre du Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations – ce qui est d'une importance capitale pour le Programme, dont l'un des principaux objectifs est la pertinence pour la prise de décisions. Cela a mis en évidence l'importance du Programme et a contribué à en faire une des plus importantes sources de données transnationales sur les questions démographiques et les questions connexes dans la région de la CEE.

12. La base de données sur les recherches menées au titre du Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations, qui est gérée par la CEE, est devenue une ressource de plus en plus importante, ce qui confirme l'amélioration de la base de connaissances servant à élaborer des politiques. Les titres des articles sur les travaux de recherche témoignent à la fois de la diversité des sujets traités et de la pertinence politique des travaux entrepris à partir des données du Programme.

13. À mesure que le Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations gagne en maturité et que sa réputation s'élargit, davantage de pays envisagent d'y participer. À la fin de 2013, 19 pays – dont, dernièrement, la Pologne – avaient recueilli ou recueillaient des données dans le cadre d'enquêtes sur la situation des hommes et des femmes au fil des générations, et 15 séries de données par pays correspondant à la première vague d'enquêtes avaient été mises en ligne gratuitement à l'intention des chercheurs intéressés, à des fins d'analyse. Les cinq premières séries de données de la deuxième vague d'enquêtes avaient été mises en ligne en 2012 à des fins de recherche et d'analyse. La CEE s'emploie activement à favoriser l'éventuelle participation de nouveaux pays et le lancement de nouvelles vagues d'enquêtes.

D. Enseignements à retenir

14. Tout au long de l'existence du Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations, l'aspect intergouvernemental de la participation de la CEE a été d'une valeur inestimable. La CEE s'est trouvée dans une position incomparable pour faire le lien entre la recherche et l'élaboration des politiques, en encourageant l'utilisation des données issues du Programme pour les activités de recherche utiles pour l'élaboration des politiques et en renforçant la prise de conscience de l'importance que revêtent des séries de données comparables au niveau international comme point de départ pour comparer les mesures prises et déterminer les stratégies les plus efficaces dans telles ou telles circonstances particulières. Les chercheurs ont témoigné d'un intérêt croissant pour l'utilisation de ces données, intérêt d'ailleurs illustré par la forte visibilité des travaux de recherche fondés sur des données issues du Programme dans les conférences scientifiques internationales ainsi que dans les manifestations politiques, par exemple la Conférence ministérielle sur le vieillissement, tenue en 2012 à Vienne, à la veille de laquelle s'est tenu un forum scientifique. La deuxième Conférence des utilisateurs, qui s'est tenue en octobre 2013 à Milan (Italie), a attiré de multiples chercheurs du monde entier venus présenter les résultats d'analyses de données issues du Programme.

III. Activité supplémentaire: vingt ans de mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement

A. Enquête sur la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014 et Conférence régionale de la CEE

15. En 2012-2013, pour donner suite à la résolution 65/234 de l'Assemblée générale, le Groupe de la population de la CEE a participé avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) à un projet conjoint sur l'évaluation des progrès accomplis et la détermination des priorités et mesures concernant la mise en œuvre au-delà de 2014 du Programme d'action adopté lors de la Conférence internationale de 1994 sur la population et le développement.

16. Une enquête exhaustive a été menée parmi les États membres de la CEE au sujet des succès obtenus et des difficultés rencontrées par les États concernant la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Un rapport régional établi à partir de questionnaires remplis par 45 pays membres de la CEE a fait ressortir les tendances et indiqué les domaines qui nécessitent des efforts supplémentaires.

17. La Conférence régionale de la CEE organisée sur le thème «Établir des choix: les priorités pour la population au XXI^e siècle», s'est tenue les 1^{er} et 2 juillet 2013 à Genève et a réuni plus de 300 participants, dont des délégations de 43 pays, des représentants d'ONG et d'organisations internationales et des scientifiques. Le rapport régional de la CEE a été présenté au cours de la session plénière de haut niveau de la Conférence. Le résumé du Président a constitué le document final.

B. Enseignements à retenir

18. La Conférence a fait apparaître que les participants étaient fondamentalement d'accord sur la nécessité de respecter les droits des individus, de promouvoir l'égalité entre les sexes et d'accorder une attention particulière aux groupes et familles vulnérables. Il a été souligné qu'il importait de promouvoir la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction et de donner accès à une éducation sexuelle complète pour permettre aux individus de prendre sans contrainte des décisions libres, responsables et informées. Pour réaliser un développement durable, il était essentiel d'investir dans le capital humain, notamment de renforcer les capacités des adolescents et des jeunes, afin de leur permettre de participer au sens plein du terme à la formulation des politiques. Il a été reconnu que le vieillissement de la population était dans la région une tendance de fond qui exigeait une attention particulière. La nécessité de rassembler des données, notamment sur les groupes vulnérables et marginalisés, a été mise en lumière en raison de leur importance pour asseoir l'élaboration des politiques.